

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01385

Numéro SIREN : 821 789 013

Nom ou dénomination : BASSETTI GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 09/01/2019 sous le numéro de dépôt B2019/000181

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/000181**
n°de gestion : **2016B01385**
n°SIREN : **821 789 013 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 09/01/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

BASSETTI GROUPE - Société à responsabilité limitée
91 bis rue Général Mangin 38000 Grenoble -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1418450

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 112 042		4 112 042	4 110 000	2 042	0.05
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	4 112 042		4 112 042	4 110 000	2 042	0.05
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnement						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	325 200		325 200	18 000	307 200	NS
	Autres créances	16 662		16 662	3 341	13 321	398.71
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 578		1 578	6 880	5 302	77.07
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	343 440		343 440	28 221	315 218	NS
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 455 482		4 455 482	4 138 221	317 260	7.67

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 700 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 700 000	3 700 000		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	11 949		11 949	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	927	11 949	11 022	92.24
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	3 687 125	3 688 051	927	0.03
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	270 869 160 408 849	431 033	270 869 160 22 185	5.15
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	8 985 79 495	3 366 15 746	5 619 63 749	166.93 404.87
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		25	25	100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1) Total IV	768 357	450 170	318 187	70.68
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		4 455 482	4 138 221	317 260	7.67

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

556 826 450 170

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	256 000		256 000	15 000		241 000	NS
Chiffre d'affaires NET	256 000		256 000	15 000		241 000	NS
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			1			1	
Total des Produits d'exploitation (I)			256 001	15 000		241 001	NS
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			36 141	6 658		29 484	442.87
Impôts, taxes et versements assimilés			521	635		114	17.93
Salaires et traitements			197 368	11 723		185 645	NS
Charges sociales			16 522	7 933		8 589	108.27
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			50	0		50	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			250 603	26 949		223 654	829.93
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			5 398	11 949		17 347	145.18
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros %	
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	20		20	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	20		20	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	6 093		6 093	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	6 093		6 093	
2. Résultat financier (V-VI)	6 073		6 073	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	675	11 949	11 274	94.35
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	865		865	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	865		865	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	865		865	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 117		1 117	
Total des produits (I+III+V+VII)	256 886	15 000	241 886	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	257 813	26 949	230 864	856.69
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	927	11 949	11 022	92.24

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

BASSETTI GROUP

91 B rue Général Mangin

38100 GRENOBLE

copie certifiée
en forme


COMPTES ANNUELS

CABINET JEAN-PAUL PEPIN
23 AVENUE DU DOYEN LOUIS WEIL

38000 GRENOBLE
04.38.21.09.40

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 455 481.71 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 256 000.00 Euros et dégageant un déficit de 926.81- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

La comptabilisation du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) a été réalisée sur option par une diminution des charges.

Les impacts de la prise en charge du CICE sur les états financiers sont les suivants :

Crédit d'impôt de 1 546 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	4 110 000		2 042
TOTAL	4 110 000		2 042
TOTAL GENERAL	4 110 000		2 042

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			4 112 042	4 112 042
TOTAL			4 112 042	4 112 042
TOTAL GENERAL			4 112 042	4 112 042

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	1 000.0000	3 700			3 700

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	372
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 000
Dettes fiscales et sociales	11 065
Total	14 436

BASSETTI GROUPE
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 3 700 000 euros
Siège social : 91 bis Rue Général Mangin
38100 GRENOBLE
821 789 013 RCS GRENOBLE

*copie certifiée
en l'original*


**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 MAI 2018**

L'an deux mille dix huit
Et le trente et un mai
A dix heures

Monsieur David BASSETTI, demeurant 2 Rue Lavoisier, VOIRON (38500),
Propriétaire de la totalité des 3 700 parts émises par la Société à Responsabilité Limitée BASSETTI
GROUPE au capital de trois millions sept cent mille (3 700 000) euros,

Associé unique et seul gérant de ladite entreprise :

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant et associé unique de la société, Monsieur David BASSETTI, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours dudit exercice.

Le rapport de gestion établi par l'associé unique relate les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce et qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes portant sur :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- L'affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs sur l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DB

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique, constatant que la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élève à 927 euros, décide de l'affecter ainsi qu'il suit :

- Report à nouveau, soit	927 euros
Total égal au déficit, soit	927 euros

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre des décisions.

Monsieur David BASSETTI

